

## Tribunes libres – La Note de Mantes-la-Ville n° 100 – Mars-Avril 2015

### Groupe Mantes-la-Ville Bleu Marine

Madame Brochot,

Permettez-moi de vous répondre concernant la renégociation de la délégation de service public du parking de la gare. Malgré un compte d'exploitation du délégataire devenu bénéficiaire en 2005, la ville a continué de payer une subvention d'environ 100 000€/an sans entreprendre la moindre action de négociation. Par ailleurs, vous avez présenté en Conseil Municipal en janvier 2014 une délibération de résiliation de la délégation de service public au 31/12/14 et ceci sans qu'aucune procédure d'appel à un nouveau délégataire ne soit lancée. Or, une telle procédure est lourde : elle prend 9 mois au minimum. En l'absence de lancement par votre équipe, les délais légaux font qu'une nouvelle délégation de service public n'aurait de toute façon pas pu être conclue avant la date de résiliation, actée par délibération au 31/12/2014. De sorte que le parking aurait pu se retrouver sans délégataire en 2015 en raison de votre légèreté. Un dernier point : les indemnités de résiliation se seraient élevées à 90 000€. Or 90 000€, c'est la subvention que nous verserons au prestataire jusqu'à la fin de la convention (30 000 € par an jusqu'en 2017), difficile donc de conclure une meilleure affaire !

Madame Brochot, vous avez donc beau jeu de critiquer une négociation, rapide et efficace, que vous auriez pu/dû mener depuis 10 ans. Votre négligence, aujourd'hui réparée, a coûté 700 000€ aux Mantevillois.

Cyril NAUTH

\*\*\*\*\*

### Groupe Ensemble pour Mantes-la-Ville à gauche

Le conseil municipal du 9 février s'est transformé, une fois de plus, en festival d'incompétence du FN. Incapable de répondre aux questions, le maire s'enferme dans une posture consternante. Il parle d'une dette abyssale, alors que l'audit financier, qu'il a lui-même commandé sur la gestion du mandat précédent affirme que l'endettement de Mantes-la-Ville « n'est pas excessif », et qu'il « reflète donc une performance correcte », saluant « un programme d'investissement ambitieux financé par ailleurs de manière pertinente par un montant significatif de subventions ». Le FN résume pourtant ses orientations budgétaires à la suppression de cadres municipaux. On voit déjà la conséquence de cette fuite de compétence et d'expertise, ce sont des dossiers mal conduits, et juridiquement contestables. Ainsi, pour la gestion du parking de la gare, alors qu'en janvier 2014, les élus avaient voté la résiliation du contrat afin de pouvoir renégocier le montant de la lourde indemnité annuelle payée par la ville, le maire s'est contenté de signer un avenant condamnant la ville à 30 000 € par an. Aucune justification n'a pu être donnée à ce montant qui correspond au salaire annuel d'un agent. Décidemment, le maire et son équipe se révèlent être de bien piètres gestionnaires. Au-delà même de leur exercice du pouvoir, le public présent a pu constater le manque de sérieux et la désinvolture de M.Nauth. Entre incompétence et comportements inadaptés, le FN commence à montrer son vrai visage!

## **Groupe Ambition pour Mantes-la-Ville**

Unité du peuple autour de valeurs partagées ; LAICITE.

A l'heure où le pessimisme ambiant et l'immobilisme latent laissent planer le doute sur la capacité de notre nation à réagir et à se mobiliser, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir la preuve de son potentiel humaniste. A nous tous, citoyens, mantevillois, de rester vigilants pour que s'applique au quotidien, en conseils, face aux urnes, l'esprit critique, seul guide pour la sauvegarde de nos valeurs républicaines.

Ne nous laissons pas abuser par les extrémismes de tout bord pour qui tout est simple. L'apprentissage est souvent douloureux et l'erreur est un des tremplins vers la réussite. Ayons le courage, par delà les conflits d'intérêts personnels, de groupes, de partis, de nous unir pour une seule et même cause ; le maintien des libertés de dire, d'écrire et d'imprimer. N'oublions pas que beaucoup sont morts et meurent encore pour le droit à vivre ensemble dans le respect partagé des valeurs de la République et de la démocratie.

Se réunir, défiler, c'est bien.

Maintenant il faut agir.

Martina Guillen

\*\*\*\*\*

## **Groupe Mantes en mouvement**

Le FN est partisan du non cumul des mandats, les dirigeants de ce parti le reprochent assez à leurs adversaires quand ceux-ci cumulent deux mandats.

Pourtant Cyril Nauth Maire de Mantes-la-Ville se présente aux élections Départementales (ex Cantonales) des 22 et 29 mars prochains. Si Mr Nauth est cohérent, il devra, s'il est élu, démissionner de sa fonction de Maire ou bien céder sa place à son suppléant au Conseil Départemental (ex Général). Dans les deux cas, ses électeurs seront floués ! Mais ce n'est pas tout, sa colistière (car depuis la réforme les Conseillers Départementaux sont élus en binôme auquel il faut ajouter 2 suppléants) est Monique Geneix, Maire Adjointe dans notre ville, Monique Führer-Moguerou, autre Maire adjointe de Mantes-la-Ville sera, elle, candidate sur le canton de Limay. Démissionneront elles, elles aussi de leur fonction d'adjointe ? Pour finir dans un registre différent, Nicolas Boher le directeur de Cabinet de notre Maire sera, lui candidat sur le canton de Trappes, même si ce n'est pas un élu de notre ville, aura t'il assez de temps pour se consacrer à sa fonction ?

Quand on sait que le Conseil Départemental gère, les collèges, l'aide sociale, la protection maternelle et infantile, l'adoption, le soutien aux familles en difficulté financière, le RSA et bien d'autres choses, peut on voter pour des personnes qui reviennent aussi facilement sur leurs convictions ?  
Non !

Eric Visintainer et Guy Carlat.

contact@mantes-en-mouvement.fr